REPUBLIQUE FRANCAISE

21350251100131 COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
SAINT AUBIN D'AUBIGNE

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE ST AUBIN D AUBIGNE

SERVICE PUBLIC LOCAL SAINT AUBIN D'AUBIGNE

M4

BUDGET PRIMITIF

BUDGET: ENERGIES RENOUVELABLES

ANNEE 2017

	SAINT AUBIN D'AUBIGNE - 35 - ENERGIES RENOUVELABLES	ВР	2017
	I - INFORMATIONS GENERALES	I	
ĺ	MODALITES DE VOTE DU BUDGET]

- I L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III Les provisions sont budgétaires.
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2016 après le vote du compte administratif 2016.

B4-1-1-000 2

	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				
	VUE	D'ENSEMBLE		A 1	
	E	EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SE D'EXPLOITATIO		
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	105 841,25	4	3 000,00	
	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)				
R T S	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 6	2 841,25	
	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	105 841,25	10	5 841,25	
_	IN	VESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SE D'INVESTISSEMI		
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	97 802,89	9	5 041,25	
	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)				
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde posit	if) 2 761,64	
	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	97 802,89	9	7 802,89	
-		TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	203 644,14	20	3 644,14	

SAINT AUBIN D'AUBIGNE - 35 - ENERGIES RENOUVELABLES

ВP

2017

Four la section d'exploitation, les KAR sont constitues par rensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent.

SAINT AUBIN D'AUBIGNE - 35 - ENERGIES RENOUVELABLES	BP	2017

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2	l

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	8 400,00	0,00	7 800,00	7 800,00	7 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	8 400,00	0,00	7 800,00	7 800,00	7 800,00
66	Charges financières	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'exploitation	11 400,00	0,00	10 800,00	10 800,00	10 800,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	53 394,48		67 041,25	67 041,25	67 041,25
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	28 000,00		28 000,00	28 000,00	28 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploi			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	81 394,48		95 041,25	95 041,25	95 041,25
	TOTAL	92 794,48	0,00	105 841,25	105 841,25	105 841,25

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 105 841,25 TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, n	45 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00	43 000,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	45 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00	43 000,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	45 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00	43 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploi			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'exploitation			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	45 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00	43 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 62 841,25 105 841,25 TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION	95 041,25
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

4

⁽²⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

⁽³⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁴⁾ Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes de sont la compte de la compte del la compte de la compte del la compte de la compte del la compte

⁽⁶⁾ De Chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

SAINT AUBIN D'AUBIGNE - 35 - ENERGIES RENOUVELABLES	ВР	2017
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	А3	ı

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20 22 23	Immobilisations incorporelles Immobilisations reçues en affectation Immobilisations en cours		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
	Total des opérations d'équipement	56 394,48	0,00	70 802,89	70 802,89	70 802,89
	Total des dépenses d'équipement	56 394,48	0,00	70 802,89	70 802,89	70 802,89
10 13	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées Compte de liaison : affectation (5)	25 000,00	0,00 0,00	27 000,00 0,00	27 000,00 0,00	27 000,00 0,00
26 27 020	Participations et créances rattachées à des participa Autres immobilisations financières Dépenses imprévues (investissement)	1	0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
	Total des dépenses financières	25 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
4581	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	81 394,48	0,00	97 802,89	97 802,89	97 802,89
040 041	Opérations d'ordre entre sections (4) Opérations patrimoniales (4)			0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	81 394,48	0,00	97 802,89	97 802,89	97 802,89

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	97 802,89

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)	5 510,94	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participa	1	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	5 510,94	0,00	0,00	0,00	0,00
4582	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 510,94	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	53 394,48		67 041,25	67 041,25	67 041,25
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	28 000,00		28 000,00	28 000,00	28 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	81 394,48		95 041,25	95 041,25	95 041,25
	TOTAL	86 905,42	0,00	95 041,25	95 041,25	95 041,25

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 761,64
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	97 802,89

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE	95 041,25
FONCTIONNEMENT (8)	

⁽¹⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽²⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

⁽⁴⁾ DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

⁽⁵⁾ A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7). (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10. (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

SAINT AUBIN D'AUBIGNE - 35 - ENERGIES RENOUVELABLES	ВР	2017
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	7 800,00		7 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	3 000,00	0,00	3 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	28 000,00	28 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		67 041,25	67 041,25
Dépenses d'exploitation - Total		10 800,00	95 041,25	105 841,25

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	105 841,25
--	------------

В1

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	27 000,00	0,00	27 000,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	70 802,89		70 802,89
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	97 802,89	0,00	97 802,89

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	97 802,89

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

SAINT AUBIN D'AUBIGNE - 35 - ENERGIES RENOUVELABLES	ВР	2017
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2	

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	43 000,00		43 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'exploitation - Total	43 000,00	0,00	43 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	62 841,25
	=

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		28 000,00	28 000,00
021	Virement de la section d'exploitation		67 041,25	67 041,25
	Recettes d'investissement - Total	0,00	95 041,25	95 041,25

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU AN	TICIPE 2 761,64
	+
AFFECTATION AUX COMPTE	S 106 0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMU	JLEES 97 802,89

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Yoir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 El la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

SAINT AUBIN D'AUBIGNE - 35 - ENERGIES RENOUVELABLES	ВР	2017
III. VOTE DU BUDGET		1

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	8 400,00	7 800,00	7 800,00
61558	Autres biens mobiliers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6161	Multirisques	700,00	700,00	700,00
617	Etudes et recherches	500,00	100,00	100,00
618	Divers	1 200,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)	8 400,00	7 800,00	7 800,00
66	Charges financières (b)(8)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 000,00	3 000,00	3 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e)(10)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (f)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	11 400,00	10 800,00	10 800,00
023	Virement à la section d'investissement	53 394,48	67 041,25	67 041,25
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)	28 000,00	28 000,00	28 000,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	28 000,00	28 000,00	28 000,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	81 394,48	95 041,25	95 041,25
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	81 394,48	95 041,25	95 041,25
тот	AL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	92 794,48	105 841,25	105 841,25

	+
RESTES A REALISER 2016 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	105 841,25

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement. (2) Cf. Modalités de vote I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

⁽⁷⁾ Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

⁽⁸⁾ Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers. (10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

 ⁽¹¹⁾ Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
 (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽¹³⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SAINT AUBIN D'AUBIGNE - 35 - ENERGIES RENOUVELABLES	ВР	2017
III - VOTE DU BUDGET	III	
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandise	45 000,00	43 000,00	43 000,00
707	Ventes de marchandises	45 000,00	43 000,00	43 000,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		45 000,00	43 000,00	43 000,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	45 000,00	43 000,00	43 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation (8)		0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		45 000,00	43 000,00	43 000,00

RESTES A REALISER 2016 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	62 841,25
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	105 841,25

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cet article n'existe pas en M49.
(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des comptes de liers et aux dépréciations des comptes financiers.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B4-1-1-000

SAINT AUBIN D'AUBIGNE - 35 - ENERGIES RENOUVELABLES		2017
III. VOTE DU PUDGET	111	1

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Libellé (1) Pour mémoire budget précédent (2)					
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)		0,00	0,00			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00			
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00			
	Opération d'équipement n° 100 (5)	56 394,48	70 802,89	70 802,89			
	Total des dépenses d'équipement	56 394,48	70 802,89	70 802,89			
16	Emprunts et dettes assimilées	25 000,00	27 000,00	27 000,00			
1641	Emprunts en euros	25 000,00	27 000,00	27 000,00			
	Total des dépenses financières	25 000,00	27 000,00	27 000,00			
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	81 394,48	97 802,89	97 802,89			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)		0,00	0,00			
041 Opérations patrimoniales (9)			0,00	0,00			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		0,00	0,00			
тс	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	81 394,48	97 802,89	97 802,89			

	+
RESTES A REALISER 2016 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	97 802,89

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état IIIB3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B4-1-1-000

SAINT AUBIN D'AUBIGNE - 35 - ENERGIES RENOUVELABLES	ВР	2017
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)		
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00		
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 510,94	0,00	0,00		
1068	Autres réserves	utres réserves 5 510,94 0,0				
	Total des recettes financières	5 510,94	0,00	0,00		
	TOTAL RECETTES REELLES	5 510,94	0,00	0,00		
021	Virement de la section d'exploitation	53 394,48	67 041,25	67 041,25		
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	28 000,00	28 000,00	28 000,00		
28153	Installations à caractère spécifique	28 000,00	28 000,00	28 000,00		
Τ	OTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	81 394,48	95 041,25	95 041,25		
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	0,00		
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	81 394,48	95 041,25	95 041,25		
TO	DTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	86 905,42	95 041,25	95 041,25		

RESTES A REALISER 2016 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	2 761,64
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	97 802,89

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SAINT AUBIN D'AUBIGNE - 35 - ENERGIES RENOUVELABLES	ВР	2017
III - VOTE DU BUDGET	III]

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 100 LIBELLE: ENERGIES PHOTOVOLTAIQUES

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	70 802,89	b 70 802,89	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	70 802,89	70 802,89	
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	70 802,89	70 802,89	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice		
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00		
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00		

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif	-70 802.89
·	-70 802,89
Besoin de financement si négatif	

B4-1-3-B3

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

SAINT AUBIN D'AUBIGNE - 35 - ENERGIES RENOUVELABLES	ВР	2017
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A1.2	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)		

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature			Date d'émission	Date du		Type de		Taux	initial		Périodicité	Profil	Possibilité de rembour-	Catégorie
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	ou date de mobilisation (1)	premier rembt	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actua- riel	Devise	des rembourse- ments (6)	d'amortissement (7)	sement anticipé partiel O/N	d'emprunt (8)
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					400 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					400 000,00									
10421086150901	ARKEA BANQUE COLLECTIVITES	05/08/2011		30/09/2011	400 000,00	R	EURIBOR	2.45	0.49		Т	Х	N	A-1
Total général					400 000,00									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

B4-3-4-A12 13

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

SAINT AUBIN D'AUBIGNE - 35 - ENERGIES RENOUVELABLES	ВР	2017
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	A1.2	

		Emprunts et Dettes au 01/01/2017										
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Courseture 2		Catégorie		Taux d'intérêt		Annuités de l'exercice					
	O/N (10)	O/N couvert après	Capital restant dû au 01/01/2017	Type de taux (12)		Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	ICNE de l'exercice		
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		269 770,06					25 584,12	4 965,47		0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		269 770,06					25 584,12	4 965,47		0,00
10421086150901	N	0,00		269 770,06	9,42	R	EURIBOR	0.57	25 584,12	4 965,47		0,00
Total général		0,00		269 770,06					25 584,12	4 965,47		0,00

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

B4-3-4-A12 14

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

SAINT AUBIN D'AUBIGNE - 35 - ENERGIES RENOUVELABLES

BP

2017

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A1.4
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	

Indices s	ous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux	Nombre de produits	1					
variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique).	% de l'encours	100,00%					
Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	269 770,06					
	Nombre de produits						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(F) Autres types de structures	% de l'encours						
	Montant en euros						

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2017 après opérations de couverture éventuelles.

SAINT AUBIN D'AUBIGNE - 35 - ENERGIES RENOUVELABLES	ВР	2017
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A2	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		

CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION						
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500,00€						
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)				
Linéaire	201 Frais d'établissement	2	16/01/2017			
Linéaire	2031 Frais d'études	2	16/01/2017			
Linéaire	2032 Frais de recherche et de développement	5	16/01/2017			
Linéaire	2033 Frais d'insertion	2	16/01/2017			
Linéaire	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	16/01/2017			
Linéaire	2088 Autres immobilisations incorporelles	5	16/01/2017			
Linéaire	2121 Agencements & aménagements de terrains nus	15	16/01/2017			
Linéaire	2125 Agencements & aménagements de terrains bâtis	15	16/01/2017			
Linéaire	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	15	16/01/2017			
Linéaire	2153 Panneaux photovoltaïques	15	16/01/2017			
Linéaire	2154 Matériel industriel	10	16/01/2017			
Linéaire	2155 Outillage industriel	10	16/01/2017			
Linéaire	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	10	16/01/2017			
Linéaire	2182 Matériel de transport	7	16/01/2017			
Linéaire	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	3	16/01/2017			
Linéaire	2184 Mobilier	10	16/01/2017			
Linéaire	2185 Cheptel	7	16/01/2017			
Linéaire	2188 Autres immobilisations corporelles	5	16/01/2017			

B4-3-4-A2 16

SAINT AUBIN D'AUBIGNE - 35 - ENERGIES RENOUVELABLES	BP	2017
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A4.1	

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		27 000,00	I 27 000,00
16 Emprun	ts et dettes assimilées (A)	27 000,00	27 000,00
1641	Emprunts en euros	27 000,00	27 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	27 000,00	0,00	D001 0,00	27 000,00

 ⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

SAINT AUBIN D'AUBIGNE - 35 - ENERGIES RENOUVELABLES	ВР	2017
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A4.2	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES		

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	95 041,25	III 95 041,25
Ressource	s propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
Ressource	s propres internes de l'année (b)(3)	95 041,25	95 041,25
28153	Installations à caractère spécifique	28 000,00	28 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	67 041,25	67 041,25

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	95 041,25	0,00	2 761,64	0,00	97 802,89

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 27 000,00
Ressources propres disponibles	IV 97 802,89
Solde	V = IV - II (6) + 70 802,89

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

SAINT AUBIN D'AUBIGNE - 35 - ENERGIES RENOUVELABLES	ВР	2017
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2	

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1) Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1) Annuité nette de la dette de l'exercice (2) Provisions pour garanties d'emprunts	A B C D	0,00 0,00 30 549,59 0,00	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	30 549,59	
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	43 000,00	

71,05%

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)

B4-3-4-B12 19

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

SAINT AUBIN D'AUBIGNE - 35 - ENERGIES RENOUVELABLES	BP	2017
IV - ANNEXES	IV	1
ARRETE ET SIGNATURES	D	

Présenté par le Président, A Saint-Aubin-d'Aubigné, le 03/04/2017 Le Président,

Nombre de membres présents : Nombre de suffrages exprimés : VOTES: Pour:

Nombre de membres en exercice :

Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session Ordinaire.

Contre: Abstention:

A Saint-Aubin-d'Aubigné, le 03/04/2017

Date de convocation : 30/03/2017

Les membres du Conseil d'administration,

A Saint-Aubin-d'Aubigné, le 03/04/2017

B4-3-4-D 20

SOMMAIRE

I.Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II.Présentation générale du budget

- p.3 A1 Vue d'ensemble Sections
- p.4 A2 Vue d'ensemble Section d'exploitation Chapitres
- p.5 A3 Vue d'ensemble Section d'investissement Chapitres
- p.6 B1 Balance générale du budget Dépenses
- p.7 B2 Balance générale du budget Recettes

III.Vote du budget

- p.8 A1 Section d'exploitation Détail des dépenses
- p.9 A2 Section d'exploitation Détail des recettes
- p.10 B1 Section d'investissement Détail des dépenses
- p.11 B2 Section d'investissement Détail des recettes
- p.12 B3 Opérations d'équipement Détail des chapitres et articles

	IV – ANNEXES	Jointes	Sans Objet
A - E	léments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.13	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	l x	
'	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
p.15	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	×	
· .	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		Х
p.16	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		Х
	A3.2 - Etalement des provisions		Х
p.17	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.18	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		Х
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		Х
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation		Х
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement		Х
	A6 - Etat des charges transférées		Х
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		Х
B-E	ngagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		Х
p.19	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		Х
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		Х
	B1.7 - Etat des engagements reçus		Х
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C-A	utres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel titulaire		Х
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		Х
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		Х
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		Х
D - D	écisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
p.20	D - Arrêté et signatures	X	